

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00791
Numéro SIREN : 751 285 743
Nom ou dénomination : Charpente habitat & Couverture sas

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2018 sous le numéro de dépôt 2646



NEMOURIENNE CONSEIL EXPERTISE

Jean-Fabrice CHARPENTIER

Jean-Pierre RATEL

Experts Comptables ■ Commissaires aux Comptes

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

**35 RUE ORGIAZZI
77690 MONTIGNY SUR LOING**

COMPTES ANNUELS au 31/12/2016

CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE
35 Rue Orgiazzi, 77690 Montigny sur Loing
Tél: 06.95.06.79.89 / Fax: 01.64.45.33.97
SIRET 75128574300017

• **SIÈGE SOCIAL**

1, rue Grande
77140 MONCOURT-FROMONVILLE

Tel: 01 64 45 54 60

Fax: 01 64 29 19 22

Email: jf.charpentier@nemourienne.com
www.nemourienne.com

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	2
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
2. ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Etat des créances et des dettes	10
Immobilisations	11
Amortissements	13
Capital social et charges à payer	14
Produits à recevoir et CCA	15
Autres informations	16
3. DETAIL DES COMPTES	17
Bilan détaillé	18
Détail du compte de résultat	20
4. LIASSE FISCALE	23

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTES ANNUELS

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 07/03/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	101 995
Chiffre d'affaires	399 183
Résultat net comptable (Perte)	-13 202

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NEMOURS CEDEX
Le 15/06/2017

CHARPENTIER JEAN FABRICE
EXPERT COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	11 915	6 182	5 733	7 781
Autres immobilisations corporelles	1 703	275	1 428	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 618	6 457	7 161	7 781
Stocks				
En cours de production de biens				37 201
Créances				
Clients et comptes rattachés	61 747	12 173	49 575	29 202
Fournisseurs débiteurs	2 286		2 286	
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 826		11 826	6 235
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 770		10 770	9 901
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 488		13 488	4 680
Disponibilités	5 289		5 289	7 875
Charges constatées d'avance	1 600		1 600	3 249
TOTAL ACTIF CIRCULANT	107 007	12 173	94 834	98 344
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	120 625	18 630	101 995	106 125

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Report à nouveau	3 798	17 571
Résultat de l'exercice	-13 202	-13 772
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 404	8 798
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	6 084	7 945
<i>Découverts et concours bancaires</i>	17	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 100	7 945
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	32 313	875
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 105	31 497
<i>Personnel</i>	4 287	
<i>Organismes sociaux</i>	13 162	24 929
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	28 454	19 821
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		61
Dettes fiscales et sociales	45 903	44 811
Autres dettes	3 977	12 198
TOTAL DETTES	106 398	97 327
TOTAL PASSIF	101 995	106 125

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	399 183	100,00	417 423	100,00
Production stockée	-37 201	-9,32	37 201	8,91
Cie de matières et sous-traitance	142 401	35,67	192 474	46,11
MARGE DE PRODUCTION	219 581	55,01	262 150	62,80
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	399 183	100,00	417 423	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	219 581	55,01	262 150	62,80
Autres achats et charges externes	71 355	17,88	76 232	18,26
VALEUR AJOUTEE	148 225	37,13	185 917	44,54
Subventions d'exploitation	1 833	0,46		
Impôts, taxes et verst assimilés	1 690	0,42	1 591	0,38
Charges de personnel	147 068	36,84	186 958	44,79
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 301	0,33	-2 632	-0,63
Reprises s/ charges et Transferts	2 488	0,62		
Autres produits	23	0,01	39	0,01
Dot. amortissements et provisions	9 359	2,34	8 704	2,09
Autres charges	6 386	1,60		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 933	-2,99	-11 297	-2,71
Produits financiers	54	0,01		
Charges financières	491	0,12	502	0,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-12 370	-3,10	-11 799	-2,83
Charges exceptionnelles	832	0,21	1 973	0,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-832	-0,21	-1 973	-0,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 202	-3,31	-13 772	-3,30
TOTAL DES PRODUITS	366 380		454 663	
TOTAL DES CHARGES	379 582		468 435	

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 101 995 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 202 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 5 591 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	61 747	61 747	
Autres	24 882	24 882	
Capital souscrit - appelé, non versé	1 600	1 600	
Charges constatées d'avance			
Total	88 230	88 230	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17	17		
- à plus de 1 an à l'origine	6 084	2 041	4 043	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 105	11 105		
Dettes fiscales et sociales	45 903	45 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 290	36 290		
Produits constatés d'avance				
Total	99 398	95 355	4 043	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 888			
(**) Dont envers les associés	32 313			

Immobilisations

IMMOBILISATIONS CADRE A

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immos incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions			
Installations tech., matériel et outillage industriels	10 416		1 499
Installations générales, agenc. et aménag. divers			850
Matériel de transport			853
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Tota	10 416		3 202
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+II)	10 416		3 202

Immobilisations

IMMOBILISATIONS CADRE B

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industriels			11 915	
215400 - MATÉRIEL INDUSTRIEL			11 915	
Instal. générales, agencemts et aménag. divers			850	
Matériel de transport			850	
218200 - MATÉRIEL DE TRANSPORT			853	
Matériel de bureau et info. mobilier			853	
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			13 618	
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			13 618	

Amortissements**CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri	2 636	3 546		6 182
Install. générales, agencements et aménageme				
Matériel de transport		102		102
Matériel de bureau et informatique , mobilier		174		174
Emballages récupérables et divers				
Total III	2 636	3 822		6 457
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2 636	3 822		6 457

Capital social et charges à payer

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
TOTAL	100			100

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	27	
168840 - INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	27	
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 960	5 040
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 960	5 040
Dettes fiscales et sociales	318	61
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	318	
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER		61
Autres dettes		12 198
419800 - CLIENTS - RRR À ACCORDER		12 198
TOTAL GENERAL	4 305	17 299

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Charges constatées d'avance	1 600	3 249
486000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 600	3 249
Total général	1 600	3 249

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DETAIL DES COMPTES

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

COMPTES ANNUELS

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	11 915,24	6 181,95	5 733,29	7 780,53
215400 - MATÉRIEL INDUSTRIEL	11 915,24		11 915,24	10 416,17
281540 - AMORT MAT INDUSTRIEL		6 181,95	-6 181,95	-2 635,64
Autres immobilisations corporelles	1 702,90	275,27	1 427,63	
218200 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	850,00		850,00	
218310 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	852,90		852,90	
281820 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRA		101,53	-101,53	
281831 - AMORT MAT INFOMATIQUE		173,74	-173,74	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 618,14	6 457,22	7 160,92	7 780,53
Stocks				
En cours de production de biens				37 201,00
335000 - TRAVAUX EN COURS				37 201,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	61 747,41	12 172,81	49 574,60	29 202,45
411000 - CLIENTS	48 127,36		48 127,36	28 538,96
416000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGI				7 298,42
416100 - CLIENT DOUTEUX	13 620,05		13 620,05	
491000 - DÉPRÉCIATIONS COMPTES C		12 172,81	-12 172,81	-6 634,93
Fournisseurs débiteurs	2 286,00		2 286,00	
401000 - FOURNISSEURS	2 286,00		2 286,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 826,00		11 826,00	6 235,00
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉN	11 826,00		11 826,00	6 235,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 770,43		10 770,43	9 901,47
445530 - TVA A REGULARISER				3 860,55
445661 - TVA DÉDUCTIBLE/ACHATS A				270,00
445670 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	9 384,00		9 384,00	3 822,00
445730 - TVA ACOMPTES CLIENTS	364,93		364,93	
445860 - TVA SUR FACTURES NON PA	660,00		660,00	840,00
445870 - TVA SUR FACTURES À ÉTABL	361,50		361,50	1 108,92
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 487,84		13 487,84	4 680,00
409100 - FOURNISSEURS - ACOMPTES	13 487,84		13 487,84	4 680,00
Disponibilités	5 288,89		5 288,89	7 875,43
512100 - LCL 30002 06953 0000070921L	5 288,89		5 288,89	4 164,59
512110 - CIC EST 0002039610				3 710,84
Charges constatées d'avance	1 600,00		1 600,00	3 248,98
486000 - CHARGES CONSTATÉES D'A	1 600,00		1 600,00	3 248,98
TOTAL ACTIF CIRCULANT	107 006,57	12 172,81	94 833,76	98 344,33
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	120 624,71	18 630,03	101 994,68	106 124,86

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	5 000,00	5 000,00
Report à nouveau	3 798,12	17 570,53
110000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	3 798,12	17 570,53
Résultat de l'exercice	-13 201,78	-13 772,41
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 403,66	8 798,12
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	6 083,87	7 944,91
164100 - EMPRUNTS ETS DE CRÉDIT À + 5 ANS	6 056,87	7 944,91
168840 - INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	27,00	
Découverts et concours bancaires	16,60	
512110 - CIC EST 0002039610	16,60	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 100,47	7 944,91
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	32 313,03	875,47
455000 - ASSOCIÉS	32 313,03	875,47
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 000,00	
419100 - CLIENTS - ACOMPTES SUR COMMANDES	7 000,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 105,08	31 497,04
401000 - FOURNISSEURS	7 145,08	26 457,04
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 960,00	5 040,00
Personnel	4 287,12	
421000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	4 287,12	
Organismes sociaux	13 162,06	24 929,48
431000 - SÉCURITÉ SOCIALE	8 916,00	14 246,00
437320 - RETRAITE	2 911,28	5 060,48
437600 - CAISSE DES CONGES BTP	1 016,78	5 623,00
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	318,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	28 454,06	19 820,69
445710 - TVA COLLECTÉE		19 746,11
445715 - TVA CLIENTS DUS	4 262,41	
445720 - TVA CLIENTS DOUTEUX	1 447,25	
445725 - TVA PRESTATION 7%		74,58
445800 - RÉGULARISATION DE TVA	22 744,40	
Autres dettes fiscales et sociales		61,00
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER		61,00
Dettes fiscales et sociales	45 903,24	44 811,17
Autres dettes	3 976,52	12 198,15
418100 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	3 976,52	
419800 - CLIENTS - RRR À ACCORDER		12 198,15
TOTAL DETTES	106 398,34	97 326,74
TOTAL PASSIF	101 994,68	106 124,86

Détail du compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	399 182,51	100,00	417 423,08	100,00
704000 - TRAVAUX 5.5%	102 093,75	25,58		
704100 - VENTES TRAVAUX 19,60%			16 952,17	4,06
704110 - VENTES TRAVAUX 20%	128 257,58	32,13	126 615,44	30,33
704120 - VENTES TRAVAUX AUTO LIQUIDATIO	43 824,94	10,98		
704410 - VENTES TRAVAUX 10%	126 632,27	31,72	268 521,45	64,33
706000 - PRESTATIONS DE SERVICES			5 334,02	1,28
709400 - R.R.R.ACCORDÉS S/TRAVAUX	-1 626,03	-0,41		
Production stockée	-37 201,00	-9,32	37 201,00	8,91
713400 - VARIATION ENCOURS PRODUCT. SER	-37 201,00	-9,32	37 201,00	8,91
Cie de matières et sous-traitance	142 400,84	35,67	192 474,45	46,11
601000 - ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES	120 535,26	30,20	185 388,80	44,41
604000 - ACHATS PRESTATIONS : DECHETS	6 298,14	1,58		
605000 - ACHATS MATÉRIEL ET TRAVAUX	15 567,44	3,90	7 085,65	1,70
MARGE DE PRODUCTION	219 580,67	55,01	262 149,63	62,80
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	399 182,51	100,00	417 423,08	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	219 580,67	55,01	262 149,63	62,80
Autres achats et charges externes	71 355,43	17,88	76 232,28	18,26
606130 - FOURNITURES GAZ	38,25	0,01	25,83	0,01
606140 - FOURNITURES CARBURANT	10 830,17	2,71	8 741,03	2,09
606141 - CARBURANT TTC			6,40	
606300 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	3 390,82	0,85	4 197,60	1,01
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTRA	1 765,32	0,44	545,48	0,13
612220 - REDEVANCES CRÉDIT-BAIL MAT. TRA	3 282,96	0,82		
613350 - FRAIS DE DECHARGE			2 384,10	0,57
613520 - LOCATIONS DE MATÉRIEL DE TRANS	26 122,05	6,54	32 965,33	7,90
613521 - MERCEDES RUM	3 318,78	0,83		
613531 - LOCATION HEBERGEMENT SITE INTE	107,67	0,03		
615000 - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS			166,38	0,04
615510 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL TECHNIQU	171,52	0,04		
615520 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRANS	419,92	0,11	399,19	0,10
615600 - MAINTENANCE	900,00	0,23	950,24	0,23
616000 - PRIMES D'ASSURANCE	6 499,18	1,63	4 840,83	1,16
616200 - ASSURANCES DOMMAGE-CONSTRUC			47,25	0,01
618100 - DOCUMENTATION GÉNÉRALE			23,88	0,01
618110 - FRAIS DE QUALIFICATION	80,00	0,02		
618500 - FRAIS DE COLLOQUES, DE SÉMINAIR	162,30	0,04		
619000 - R.R.R. OBTENUS SUR SERVICES EXT	-1 264,91	-0,32		
622600 - HONORAIRES	6 704,17	1,68	9 900,00	2,37
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	133,15	0,03	56,01	0,01
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	1 625,00	0,41	4 609,60	1,10
623300 - FOIRES ET EXPOSITIONS	494,00	0,12	1 004,20	0,24
623400 - CADEAUX À LA CLIENTÈLE	177,50	0,04	462,00	0,11
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS	2 427,13	0,61	174,00	0,04
625100 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	558,59	0,14	2 292,49	0,55
625600 - MISSIONS	339,28	0,08		

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

COMPTES ANNUELS

Détail du compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%
625700 - RÉCEPTIONS	292,93	0,07		
626100 - FRAIS POSTAUX	262,47	0,07	254,85	0,06
627000 - SERVICES BANCAIRES	1 541,18	0,39	1 270,59	0,30
627800 - PRESTATIONS DE SERVICES BANCAI			60,00	0,01
628100 - COTISATION	904,00	0,23	855,00	0,20
628200 - DECORATION	72,00	0,02		
VALEUR AJOUTEE	148 225,24	37,13	185 917,35	44,54
Subventions d'exploitation	1 833,33	0,46		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 833,33	0,46		
Impôts, taxes et verst assimilés	1 689,52	0,42	1 591,00	0,38
631300 - FORMATION CONTINUE (TRÉSOR)			792,00	0,19
635111 - CONTRIBUTION FONCIERE ENT.1	815,00	0,20	799,00	0,19
635430 - CARTES GRISES	727,52	0,18		
637800 - TAXES DIVERSES	147,00	0,04		
Charges de personnel	147 067,66	36,84	186 958,45	44,79
641000 - REMUNERATIONS DU PERSONNEL	99 592,49	24,95	96 764,15	23,18
645100 - COTISATIONS À L'URSSAF	28 530,41	7,15	54 219,00	12,99
645320 - COTISATIONS RETRAITES (SALARIÉS)	8 860,37	2,22	19 576,66	4,69
645600 - CAISSE CONGES PAYES BTP	15 586,22	3,90	22 633,64	5,42
647500 - MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHARMAC	89,17	0,02		
649000 - CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ENT	-5 591,00	-1,40	-6 235,00	-1,49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 301,39	0,33	-2 632,10	-0,63
Reprises s/ charges et Transferts	2 488,30	0,62		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	2 488,30	0,62		
Autres produits	22,88	0,01	38,61	0,01
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURA	22,88	0,01	38,61	0,01
Dot. amortissements et provisions	9 359,46	2,34	8 703,68	2,09
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	3 821,58	0,96	2 068,75	0,50
681740 - DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉANCES CLI	5 537,88	1,39	6 634,93	1,59
Autres charges	6 385,99	1,60	0,04	
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION COUR	6 385,99	1,60	0,04	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 932,88	-2,99	-11 297,21	-2,71
Produits financiers	54,00	0,01		
765000 - ESCOMPTES OBTENUS	54,00	0,01		
Charges financières	490,90	0,12	501,77	0,12
661100 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTE	482,92	0,12	483,88	0,12
661600 - INTÉRÊTS BANCAIRES	7,98		17,89	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-12 369,78	-3,10	-11 798,98	-2,83
Charges exceptionnelles	832,00	0,21	1 973,43	0,47
671200 - PÉNALITÉS ET AMENDES	832,00	0,21	1 873,43	0,45
671300 - DONS ET LIBÉRALITÉS			100,00	0,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-832,00	-0,21	-1 973,43	-0,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	-13 201,78	-3,31	-13 772,41	-3,30

Détail du compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%
TOTAL DES PRODUITS	366 380,02		454 662,69	
TOTAL DES CHARGES	379 581,80		468 435,10	

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

01/01/2016

31/12/2016

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

SIRET

7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

35 RUE ORGIAZZI

77690 MONTIGNY SUR LOING

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit	12 370
-------------------	-------------------------------	--------------------------------------	---------	--------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables à
19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées
art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités
art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense,
art. 44 terdeciesSociétés d'investissements
immobiliers cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable : SAS NEMOURIENNE GESTION COMPTABLE

Tél : 01.64.45.54.60

ZAC LE CLOS ST JEAN 77794 NEMOURS CEDEX

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTUREDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 35 RUE ORGIAZZI 77690 MONTIGNY SUR LOINGDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2016

				Exercice N clos le, 31/12/2016							
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC				
		Frais de développement *		CX			CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF			AG				
		Fonds commercial (1)		AH			AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			AO				
		Constructions		AP			AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	11 915		AS	6 181		5 733	
		Autres immobilisations corporelles		AT	1 702		AU	275		1 427	
		Immobilisations en cours		AV			AW				
		Avances et acomptes		AX			AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			CT				
		Autres participations		CU			CV				
		Créances rattachées à des participations		BB			BC				
		Autres titres immobilisés		BD			BE				
		Prêts		BF			BG				
		Autres immobilisations financières*		BH			BI				
TOTAL (II)				BJ	13 618		BK	6 457		7 160	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL			BM				
		En cours de production de biens		BN			BO				
		En cours de production de services		BP			BQ				
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS				
		Marchandises		BT			BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	13 487		BW			13 487	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	61 747		BY	12 172		49 574	
		Autres créances (3)		BZ	24 882		CA			24 882	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB			CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD			CE				
Disponibilités		CF	5 288		CG			5 288			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	1 600		CI			1 600		
	TOTAL (III)		CJ	107 006		CK	12 172		94 833		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			CK					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	120 624		IA	18 630		101 994
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	3 798
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(13 201)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(4 403)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 100
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	32 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	7 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 105
	Dettes fiscales et sociales			DY	45 903
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	3 976
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	106 398	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	101 994	
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	95 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	16	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE		Néant ☐ *			
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	399 182	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	399 182	FK	FL
	Production stockée*			FM	(37 201)
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	1 833
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 488
	Autres produits (I) (11)			FQ	22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	120 535
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	93 221
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 689
	Salaires et traitements*			FY	99 592
	Charges sociales (10)			FZ	47 475
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	3 821
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	5 537
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE	6 385	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(11 932)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	54
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	54
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	490
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	490
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(436)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(12 369)



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	832	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	832	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(832)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	366 380	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	379 581	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(13 201)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	3 282
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 488	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		832		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE**

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS	10 416	KT		KU	1 499
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	850
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	852
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	10 416	LO		LP	3 201	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV			
TOTAL IV			LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	10 416	ØH		ØJ	3 201		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	11 915	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	850	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	852	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	13 618	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	13 618	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 635	QA	3 546	QB		QC	6 181
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	101	QJ		QK	101
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	173	QN		QO	173
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	2 635	QV	3 821	QW		QX	6 457
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 635	ØP	3 821	ØQ		ØR	6 457

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisations financières (I) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	UF	
	– financières		UG	UH	
	– exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	13 620		13 620						
	Autres créances clients	UX	48 127		48 127						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	11 826		11 826					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 770		10 770					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 286		2 286						
	Charges constatées d'avance	VS	1 600		1 600						
	TOTAUX		VT	88 229	VU	88 229	VV				
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	16		16						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	6 083		2 040		4 043				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 105		11 105						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 287		4 287						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 162		13 162						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	28 454		28 454						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		Vi	32 313		32 313						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 976		3 976						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	99 398	VZ	95 355		4 043				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	31 000		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 888	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WA				
			de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WC				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	832			
	Amendes et pénalités		WJ		832		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
													WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR	832		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS	13 201		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WU		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WV		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WH		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WP		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A										WW		
													XB		
													I6		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												WZ		
	Majoration d'amortissement*												XA		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
										PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9				Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	13 201		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	12 369		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	12 369		

Désignation de l'entreprise <u>SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	12 369	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	12 369	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	17 570	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(13 772)			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	3 798		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	3 798			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT	21 865					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	29 548					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 837					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	904		ST	34 969					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	93 221					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	815					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	874					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 689					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	40 453					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	36 424					
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *				0B	81 705					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 4 handicapés :)				YP	4					
	Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				ZR	0				
	Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE					Néant	☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS						
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE**Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

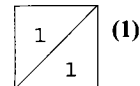
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE</u>		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2016</u> et clos le : <u>31/12/2016</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	399 182	
Production stockée	OD	(37 201)	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 833	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	22	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 488	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	366 326
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	120 535	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	60 389	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	6 385	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	187 310
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 179 015
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	179 015
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	401 670	
Période de référence	GY	0	1 // 0 1 / 2 0 1 6 GZ 3 1 // 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

ADRESSE (voie)

35 RUE ORGIAZZI

CODE POSTAL

77690

VILLE

MONTIGNY SUR LOING

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET

7 5 1 2 8 5 7 4 3 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE

ADRESSE (voie)

35 RUE ORGIAZZI

CODE POSTAL

77690

VILLE

MONTIGNY SUR LOING

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE SAS

Charpente
Aménagement de combles
Aménagement extérieur
vérandas bois
Couverture

35 rue Orgiazzi 77690 Montigny sur loing



Procès-verbal d'assemblée générale des associés

Sas au capital de 5000 euros

dont le siège social se situe au 35 rue orgiazzi 77690 Montigny/loing

inscrite au RCS de Melun sous le numéro 751285743

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire pour affectation du résultat de l'exercice 2016 en date du 15/06/2017

L'assemblée générale est présidée par Mr jph Vaquette, et est convoqué conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associé présent

Est présent ou représenté, et a signé la feuille de présence annexée au présent procès verbal:

jph Vaquette associé unique

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale:

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

Ordre du jour

l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
- l'affectation du résultat de l'exercice

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016



**CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE
SAS**

35 rue Orgiazzi 77690 Montigny sur loing

Résolution2 - Affectation des Résultats

L'Assemblée générale constate l'existence de résultats négatifs se composant ainsi:

constatation des résultats:

Résultat de l'exercice = -13 202 €

Et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2016 de la manière suivante:

Dividendes =0

En application de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants:

0€

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et faire valoir ce que de droit,

Fait à montigny sur loing, le 15 juin 2017 en 2 exemplaires

Le président
CHARPENTE HABITAT & COUVERTURE
35 Rue Orgiazzi, 77690 Montigny sur Loing
Tél:06.95.06.79.89 / Fax:09.59.22.53.97
SIRET 75128574300017

Siret 751 285 743 00017

R.C.S Melun 751 285 743

TVA FR751 285 743